

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 août 2021

Présents :

FORTUNE M – CARQUET M – LIGNERES O – PLA B – GUIRAUD V – TOULZA N
BONNET M.J – GERVASI A – CHARLEUX D – VILLELLAS F – VARSABA B – DOMERGUE C

Excusés : ADRAGNA J – PREVOT K – MIGNARD C

Secrétaire de séance : TOULZA Nicole

1 – VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES EN VUE DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de valider le cahier des charges proposé par le CAUE, concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification et la mise en valeur des espaces publics du village, afin de pouvoir lancer la consultation.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le cahier des charges proposé par le CAUE.
- Décide de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

2 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de recruter un agent contractuel, sur le poste d'animatrice de l'accueil de loisirs, pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 07 juillet 2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de recruter un agent contractuel, sur le poste de directrice de l'accueil de loisirs, pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4 – RECRUTEMENT EN CONTRAT CAE :

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un CAE, pour les fonctions d'assistante maternelle, à raison de 20 heures/semaine, pour une durée de 9 mois, suite au départ à la retraite d'un agent. L'Etat prendra en charge 80 % de la rémunération et exonèrera les charges patronales de sécurité sociale.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

La séance est levée à 20 H 00.